RCS : LE HAVRE
Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1970 B 00014
Numéro SIREN : 370 500 142
Nom ou dénomination : DIDACTIC

Ce dépôt a été enregistré le 11/06/2021 sous le numéro de dépôt B2021/002701

2050 - Bilan Actif

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DIDACTIC — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 1800 route Des Bleuets 76430 STAINHUS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 7 0 5 0 0 1 4 2 0 0 0 3 6 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/09/2020

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 306 847	AG 973 322	333 525
		Fonds commercial (1)	AH	1 350 762	AI	1 350 762
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	30 690	AK	30 690
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	948 935	AS 630 522	318 413
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 229 795	AU 859 974	369 820
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	1 246 415	BI 826	1 245 589
		TOTAL (II)	BJ	6 113 446	BK 2 464 645	3 648 800
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	745 446	BM 2 601	742 844
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	2 993 952	BS 693 483	2 300 468
		Marchandises	BT	12 288 001	BU 546 720	11 741 280
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 070 786	BW	2 070 786
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	12 228 882	BY 153 353	12 075 528
		Autres créances (3)	BZ	697 532	CA	697 532
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	7 538 023	CG	7 538 023
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	51 711	CI	51 711
		TOTAL (III)	CJ	38 614 335	CK 1 396 159	37 218 176
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	44 727 781	1A 3 860 804	40 866 976

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR 28 501

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

2051 - Bilan Passif avant répartition

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DIDACTIC — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 971 161)	DA	971 161
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 156 757
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	97 116
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	8 629 832
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 978 523
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	14 833 391
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	10 673 841
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 270 848
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	80 104
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 329 239
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 106 373
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	10 414
	Autres dettes	EA	562 762
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	26 033 584
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	40 866 976

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	25 953 480
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

(3) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste) DGFiP N° 2052 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DIDACTIC — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	45 747 667	FB	3 345 559	FC	49 093 227	
	Production vendue : biens *	FD	5 233 637	FE	1 583 689	FF	6 817 326	
	Production vendue : services *	FG	77 749	FH	35 857	FI	113 607	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	51 059 054	FK	4 965 106	FL	56 024 161	
	Production stockée*					FM	360 233	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	44 572	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	203 897	
	Autres produits (1) (11)					FQ	9 480	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	56 642 344	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	39 387 013	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(6 104 577)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 916 126	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(143 218)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	10 571 759	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	395 617	
	Salaires et traitements*					FY	1 938 515	
	Charges sociales (10)					FZ	668 131	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	291 846	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	466 598	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	92 939	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	50 480 754	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	6 161 589	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 853	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	3 853	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	150 891	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	150 891	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(147 037)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	6 014 552	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise SAS DIDACTIC — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	38 152
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 039
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	18 463
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	57 654
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	266 387
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 781
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	268 168
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(210 514)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	1 825 514
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	56 703 851
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	52 725 328
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	3 978 523

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	128 722
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Voir état annexe		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieures

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS DIDACTIC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2020, dont le total est de 40 866 977 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 978 524 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/11/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- *continuité de l'exploitation,*
- *permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,*
- *indépendance des exercices.*

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

** Concessions, logiciels et brevets : 3 ans*
** Installations techniques : 5 à 10 ans*
** Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans*
** Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans*
** Matériel de transport : 3 ans*
** Matériel de bureau : 3 à 10 ans*
** Matériel informatique : 3 ans*
** Mobilier : 5 à 10 ans*

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- *Taux d'actualisation : 0,59 %*
- *Taux de croissance des salaires : 2 %*
- *Age de départ à la retraite : 62 ans*
- *Taux de rotation du personnel : Faible*
- *Table de taux de mortalité : Table INSEE 2019*

Conformément aux dispositions légales, dans le cadre d'un départ volontaire, les indemnités sont soumises à charges sociales.
Pour le calcul de l'engagement, les taux de charges suivants ont été retenus :
Agents de maitrise : 40.00%
Cadres : 40.00%
Employés : 35.00%

La convention retenue pour la calcul des IFC est la 3063
(convention collective nationale de la fabrication et du commerce des produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire)

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Evènements survenus au cours de l'exercice :

Crise sanitaire :
Suite aux mesures prises dans le cadre de la lutte contre le covid 19, la société a dû s'adapter et aménager les conditions de travail à partir du 17 mars 2020.
L'activité n'est pas impactée négativement par la crise sanitaire.

Stocks :
Sur l'exercice 2018, des marchandises reçues d'un fournisseur se sont avérées non conforme aux attentes qualitatives exigées par DIDACTIC. Les éléments stockés non mis au rebut, non commercialisés par la société DIDACTIC ont fait l'objet d'une dépréciation exceptionnelle. Le montant de cette dépréciation s'élèvait à un montant de 692 K€ sur l'exercice précédent. Une reprise partielle d'un montant de 18K€ a été constatée en exceptionnel sur l'exercice. Soit un total déprécié concernant cette non conformité de 673 K€.

Dons :
Dans une démarche de développement durable, la société DIDACTIC a réalisée des donations de produits à des associations. Les marchandises transmises pour une valeur de 12 K€ sont comptabilisées en charges exceptionnelles.

Elements exceptionnels :
- Les frais de stationnement supplémentaires liés aux grèves des dockers ont été positionnés en charges exceptionnelles à hauteur de 110K€.
- Des acomptes ont été versés à un fournisseur pour la commande de masques mais les produits n'ont jamais été livrés. Les acomptes versés ont donc été positionnés en charges exceptionnelles pour 100K€.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 350 762			1 350 762
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 078 130	268 988	9 580	1 337 538
Immobilisations incorporelles	**2 428 892**	**268 988**	**9 580**	**2 688 300**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	933 420	16 231	716	948 935
- Installations générales, agencements aménagements divers	723 356	37 283		760 638
- Matériel de transport	21 212			21 212
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	352 767	104 672	9 494	447 945
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	57 607	2 035	59 642	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**2 088 362**	**160 221**	**69 852**	**2 178 730**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	833 192	431 244	18 021	1 246 415
Immobilisations financières	**833 192**	**431 244**	**18 021**	**1 246 415**
ACTIF IMMOBILISE	**5 350 446**	**860 453**	**97 453**	**6 113 446**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	268 988	158 186	431 244	858 418
Apports				
Créations				
Réévaluations		2 035		2 035
Augmentations de l'exercice	**268 988**	**160 221**	**431 244**	**860 453**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	9 580	59 642		69 222
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		10 210	18 021	28 231
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**9 580**	**69 852**	**18 021**	**97 453**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2020
Éléments achetés	1 350 762
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**1 350 762**

Le fonds de commerce POLYSEM a été acquis pour une valeur de 1 350 K€. Le chiffre d'affaires de l'exercice concernant les produits de la marque POLYSEM sont supérieurs à ceux constatés lors de l'acquisition du fonds de commerce. Le fonds de commerce n'est pas déprécié.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	877 018	96 304		973 323
Immobilisations incorporelles	**877 018**	**96 304**		**973 323**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	540 716	89 954	148	630 522
- Installations générales, agencements aménagements divers	494 003	50 425		544 429
- Matériel de transport	21 212			21 212
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	247 452	55 163	8 281	294 334
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 303 383**	**195 542**	**8 429**	**1 490 497**
ACTIF IMMOBILISE	**2 180 402**	**291 846**	**8 429**	**2 463 819**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 14 224 542 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 246 415		1 246 415
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	12 228 882	12 200 381	28 501
Autres	697 532	697 532	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	51 712	51 712	
Total	**14 224 542**	**12 949 625**	**1 274 916**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les créances concernant nos clients du secteur privé sont couvertes par un contrat d'assurance crédit qui nous garantie une indemnistaion en cas d'impossibilité de recouvrement.
Les créances en devises sont réévaluées au cours d'acquisition des devises qui seront utilisées pour effectuer les paiements.

Le montant des créances affacturées non échues a été compensé avec le compte de disponibilités du Factor.
La compensation présente un solde débiteur positionné en trésorerie.

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	123 546
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	4 198
CHARGES SOCIALES - PRODUITS A RECEV	966
Total	**128 710**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 971 161,54 euros décomposé en 4 740 titres d'une valeur nominale de 204,89 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 23/03/2020.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	7 548 994
Résultat de l'exercice précédent	1 580 839
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**9 129 832**
Affectations aux réserves	
Distributions	500 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	8 629 832
Total des affectations	**9 129 832**

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2019	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 30/09/2020
Capital	971 161				971 161
Primes d'émission	1 156 757				1 156 757
Réserve légale	97 117				97 117
Report à Nouveau	7 548 994	8 629 832	8 629 832	7 548 994	8 629 832
Résultat de l'exercice	1 580 839	-1 580 839	3 978 524	1 580 839	3 978 524
Dividendes		500 000			
Total Capitaux Propres	**11 354 868**	**7 548 994**	**12 608 356**	**9 129 832**	**14 833 392**

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 25 953 480 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	10 673 841	10 673 841		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 329 240	9 329 240		
Dettes fiscales et sociales	1 106 374	1 106 374		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 415	10 415		
Autres dettes (**)	4 833 610	4 833 610		
Produits constatés d'avance				
Total	**25 953 480**	**25 953 480**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	10 668 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	69 716			
(**) Dont envers les associés	32 676			

Charges à payer

	Montant
FNP INTRA GROUPE	248 116
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	5 244 326
PERSONNEL CHARGES A PAYER	201 880
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	139 325
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	117 382
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	50 347
CHARGES FISCALES S/CONGES A PAYER	4 690
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	180 871
CLIENTS - RRR A ACCORDER	562 728
Total	**6 749 664**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA 2020-2021	51 379		
CCA 2021-2022	333		
Total	**51 712**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	5 232 812	1 583 689	6 816 501
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	826		826
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 304		1 304
Ventes de marchandises	45 747 668	3 345 560	49 093 227
Produits des activités annexes	76 445	35 858	112 303
TOTAL	**51 059 055**	**4 965 107**	**56 024 161**

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Dons, libéralités	11 747	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	254 640	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 781	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		38 152
Produits des cessions d'éléments d'actif		1 039
Provisions réglementées sur stocks		18 463
TOTAL	**268 169**	**57 654**

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2007, la société SAS DIDACTIC est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS H.E.D.S..

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale prévoit que l'impôt comptabilisé est celui qui serait dû si elle n'était pas membre d'un groupe. Les économies d'impôt sont intégrées dans le résultat la société mère.

Notes sur le compte de résultat

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 46 personnes dont 2 apprentis et 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens	14	
Employés	20	
Ouvriers		
Total	**46**	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : HEDS

Forme : SAS

Au capital de : 7 438 594 euros

Adresse du siège social :
1800 Route des Bleuets, Le Mirlibut
76430 ETAINHUS

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
GAGE SUR STOCK	500 000
Autres engagements donnés	500 000
Total	**500 000**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution LCL concernant les paiements étrangers	1 709 051
Lettre de crédit import cic pour en $	1 700 000
Avals et cautions	3 409 051
Découvert autorisé à la SG	500 000
Caution PGE	9 601 200
Autres engagements reçus	10 101 200
Total	**13 510 251**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 147 454 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.

DIDACTIC
Société par actions simplifiée à associée unique au capital de 971 161,40 euros
Siège social : 1 800, Route des Bleuets
76 430 ETAINHUS
370 500 142 RCS LE HAVRE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 20 FEVRIER 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élevant à 3 978 523,85 euros de la manière suivante :

Bénéfice net comptable de l'exercice	3 978 523,85 euros
A titre de dividendes Soit 210,97 euros par action	1 000 000,00 euros
Le solde, soit,	2 978 523,85 euros

En totalité au compte « Report à nouveau »,
Lequel s'élève, après affectation, à la somme totale de 11 608 356,28 euros,

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 13 833 391,69 euros, pour un capital de 971 161,40 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce même jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts s'élève à 1 000 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique rappelle les distributions de dividendes intervenues au cours des trois exercices précédents :

Exercice clos le 30 septembre 2019 :
500 000 euros, soit 105,49 euros par action
Dividendes éligibles à la réfaction de 40% : Néant
Dividendes non éligibles à la réfaction de 40% : 500 000 euros

Exercice clos le 31 septembre 2018 : Néant

Exercice clos le 31 septembre 2017 : Néant

Certifié conforme
La Présidente

KPMG S.A.
71 avenue Antoine de Saint-Exupéry
BP 851
76235 Bois Guillaume Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 35 52 68 60
Télécopie : +33 (0)2 35 52 68 63
Site internet : www.kpmg.fr

DIDACTIC SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020
DIDACTIC SAS
1800 route des Bleuets - 76430 Etainhus
Ce rapport contient 25 pages
Référence : CG-CLM

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
71 avenue Antoine de Saint-Exupéry
BP 851
76235 Bois Guillaume Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 35 52 68 60
Télécopie : +33 (0)2 35 52 68 63
Site internet : www.kpmg.fr

DIDACTIC SAS

Siège social : 1800 route des Bleuets - 76430 Etainhus
Capital social : €.971 161

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

A l'attention de l'Associée unique de la société DIDACTIC SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DIDACTIC SAS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne la valorisation des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bois Guillaume, le 23 février 2021

KPMG S.A.

Christophe Gachet
Associé

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/20	Net au 30/09/19
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 306 848	973 323	333 525	184 019
Fonds commercial	1 350 762		1 350 762	1 350 762
Autres immobilisations incorporelles	30 690		30 690	17 092
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	948 935	630 522	318 413	392 704
Autres immobilisations corporelles	1 229 795	859 975	369 821	334 668
Immob. en cours / Avances & acomptes				57 607
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 246 415	826	1 245 589	832 366
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**6 113 446**	**2 464 646**	**3 648 800**	**3 169 218**
Stocks				
Matières premières et autres approv.	745 446	2 602	742 845	585 227
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	2 993 952	693 484	2 300 468	1 878 085
Marchandises	12 288 001	546 721	11 741 280	5 971 098
Créances				
Clients et comptes rattachés	12 228 882	153 354	12 075 529	8 342 522
Fournisseurs débiteurs	60 074		60 074	3 081
Personnel	5 066		5 066	3 750
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	305 192		305 192	263 690
Autres créances	327 200		327 200	380 393
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 070 787		2 070 787	71 842
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	7 538 023		7 538 023	2 894 540
Charges constatées d'avance	51 712		51 712	36 487
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**38 614 335**	**1 396 159**	**37 218 176**	**20 430 717**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**44 727 781**	**3 860 805**	**40 866 977**	**23 599 935**

Bilan

	Net au 30/09/20	Net au 30/09/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	971 161	971 161
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 156 757	1 156 757
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	97 117	97 117
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	8 629 832	7 548 994
Résultat de l'exercice	**3 978 524**	**1 580 839**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**14 833 392**	**11 354 868**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	10 673 841	75 557
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	10 673 841	75 557
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	4 270 848	3 809 321
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	80 105	127 683
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 329 240	5 754 061
Personnel	468 129	259 691
Organismes sociaux	186 737	146 327
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	261 296	263 635
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	190 213	67 972
Dettes fiscales et sociales	1 106 374	737 624
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 415	76 712
Autres dettes	562 762	1 664 110
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**26 033 585**	**12 245 068**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**40 866 977**	**23 599 935**

Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2020	30/09/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	45 747 668	3 345 560	49 093 227	33 887 653
Production vendue (biens)	5 233 638	1 583 689	6 817 327	8 717 260
Production vendue (services)	77 749	35 858	113 607	69 177
Chiffre d'affaires net	**51 059 055**	**4 965 107**	**56 024 161**	**42 674 091**
Production stockée			360 233	95 511
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			44 573	10 375
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			203 897	58 808
Autres produits			9 480	11
Total produits d'exploitation (I)			**56 642 344**	**42 838 796**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			39 387 014	23 629 687
Variations de stock			-6 104 577	559 063
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 916 127	2 373 588
Variations de stock			-143 218	311 319
Autres achats et charges externes (a)			10 571 759	11 176 763
Impôts, taxes et versements assimilés			395 617	258 986
Salaires et traitements			1 938 515	1 375 104
Charges sociales			668 132	502 005
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			291 847	279 856
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			466 599	72 461
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			92 939	3 619
Total charges d'exploitation (II)			**50 480 754**	**40 542 451**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**6 161 590**	**2 296 346**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			3 853	5 267
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				11 771
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**3 853**	**17 038**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			150 891	111 801
Différences négatives de change				10 976
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**150 891**	**122 778**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-147 038**	**-105 739**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**6 014 552**	**2 190 606**

Compte de résultat (suite)

	30/09/2020	30/09/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	38 152	189 202
Sur opérations en capital	1 039	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	18 463	
Total produits exceptionnels (VII)	**57 654**	**189 202**
Sur opérations de gestion	266 388	63 790
Sur opérations en capital	1 781	5 705
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1 231
Total charges exceptionnelles (VIII)	**268 169**	**70 726**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-210 514**	**118 475**
Impôts sur les bénéfices (X)	1 825 514	728 243
Total des produits (I+III+V+VII)	**56 703 852**	**43 045 036**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**52 725 328**	**41 464 197**
BENEFICE OU PERTE	**3 978 524**	**1 580 839**
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		51 182

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS DIDACTIC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2020, dont le total est de 40 866 977 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 978 524 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/11/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- *continuité de l'exploitation,*
- *permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,*
- *indépendance des exercices.*

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

** Concessions, logiciels et brevets : 3 ans*
** Installations techniques : 5 à 10 ans*
** Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans*
** Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans*
** Matériel de transport : 3 ans*
** Matériel de bureau : 3 à 10 ans*
** Matériel informatique : 3 ans*
** Mobilier : 5 à 10 ans*

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- *Taux d'actualisation : 0,59 %*
- *Taux de croissance des salaires : 2 %*
- *Age de départ à la retraite : 62 ans*
- *Taux de rotation du personnel : Faible*
- *Table de taux de mortalité : Table INSEE 2019*

Conformément aux dispositions légales, dans le cadre d'un départ volontaire, les indemnités sont soumises à charges sociales.
Pour le calcul de l'engagement, les taux de charges suivants ont été retenus :
Agents de maitrise : 40.00%
Cadres : 40.00%
Employés : 35.00%

La convention retenue pour la calcul des IFC est la 3063
(convention collective nationale de la fabrication et du commerce des produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire)

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Evènements survenus au cours de l'exercice :

Crise sanitaire :
Suite aux mesures prises dans le cadre de la lutte contre le covid 19, la société a dû s'adapter et aménager les conditions de travail à partir du 17 mars 2020.
L'activité n'est pas impactée négativement par la crise sanitaire.

Stocks :
Sur l'exercice 2018, des marchandises reçues d'un fournisseur se sont avérées non conforme aux attentes qualitatives exigées par DIDACTIC. Les éléments stockés non mis au rebut, non commercialisés par la société DIDACTIC ont fait l'objet d'une dépréciation exceptionnelle. Le montant de cette dépréciation s'élèvait à un montant de 692 K€ sur l'exercice précédent. Une reprise partielle d'un montant de 18K€ a été constatée en exceptionnel sur l'exercice. Soit un total déprécié concernant cette non conformité de 673 K€.

Dons :
Dans une démarche de développement durable, la société DIDACTIC a réalisée des donations de produits à des associations. Les marchandises transmises pour une valeur de 12 K€ sont comptabilisées en charges exceptionnelles.

Elements exceptionnels :
- Les frais de stationnement supplémentaires liés aux grèves des dockers ont été positionnés en charges exceptionnelles à hauteur de 110K€.
- Des acomptes ont été versés à un fournisseur pour la commande de masques mais les produits n'ont jamais été livrés. Les acomptes versés ont donc été positionnés en charges exceptionnelles pour 100K€.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 350 762			1 350 762
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 078 130	268 988	9 580	1 337 538
Immobilisations incorporelles	**2 428 892**	**268 988**	**9 580**	**2 688 300**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	933 420	16 231	716	948 935
- Installations générales, agencements aménagements divers	723 356	37 283		760 638
- Matériel de transport	21 212			21 212
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	352 767	104 672	9 494	447 945
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	57 607	2 035	59 642	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**2 088 362**	**160 221**	**69 852**	**2 178 730**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	833 192	431 244	18 021	1 246 415
Immobilisations financières	**833 192**	**431 244**	**18 021**	**1 246 415**
ACTIF IMMOBILISE	**5 350 446**	**860 453**	**97 453**	**6 113 446**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	268 988	158 186	431 244	858 418
Apports				
Créations				
Réévaluations		2 035		2 035
Augmentations de l'exercice	**268 988**	**160 221**	**431 244**	**860 453**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	9 580	59 642		69 222
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		10 210	18 021	28 231
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**9 580**	**69 852**	**18 021**	**97 453**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2020
Éléments achetés	1 350 762
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**1 350 762**

Le fonds de commerce POLYSEM a été acquis pour une valeur de 1 350 K€. Le chiffre d'affaires de l'exercice concernant les produits de la marque POLYSEM sont supérieurs à ceux constatés lors de l'acquisition du fonds de commerce. Le fonds de commerce n'est pas déprécié.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	877 018	96 304		973 323
Immobilisations incorporelles	**877 018**	**96 304**		**973 323**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	540 716	89 954	148	630 522
- Installations générales, agencements aménagements divers	494 003	50 425		544 429
- Matériel de transport	21 212			21 212
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	247 452	55 163	8 281	294 334
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 303 383**	**195 542**	**8 429**	**1 490 497**
ACTIF IMMOBILISE	**2 180 402**	**291 846**	**8 429**	**2 463 819**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 14 224 542 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 246 415		1 246 415
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	12 228 882	12 200 381	28 501
Autres	697 532	697 532	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	51 712	51 712	
Total	**14 224 542**	**12 949 625**	**1 274 916**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les créances concernant nos clients du secteur privé sont couvertes par un contrat d'assurance crédit qui nous garantie une indemnistaion en cas d'impossibilité de recouvrement.
Les créances en devises sont réévaluées au cours d'acquisition des devises qui seront utilisées pour effectuer les paiements.

Le montant des créances affacturées non échues a été compensé avec le compte de disponibilités du Factor.
La compensation présente un solde débiteur positionné en trésorerie.

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	123 546
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	4 198
CHARGES SOCIALES - PRODUITS A RECEV	966
Total	**128 710**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 971 161,54 euros décomposé en 4 740 titres d'une valeur nominale de 204,89 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 23/03/2020.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	7 548 994
Résultat de l'exercice précédent	1 580 839
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**9 129 832**
Affectations aux réserves	
Distributions	500 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	8 629 832
Total des affectations	**9 129 832**

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2019	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 30/09/2020
Capital	971 161				971 161
Primes d'émission	1 156 757				1 156 757
Réserve légale	97 117				97 117
Report à Nouveau	7 548 994	8 629 832	8 629 832	7 548 994	8 629 832
Résultat de l'exercice	1 580 839	-1 580 839	3 978 524	1 580 839	3 978 524
Dividendes		500 000			
Total Capitaux Propres	**11 354 868**	**7 548 994**	**12 608 356**	**9 129 832**	**14 833 392**

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 25 953 480 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	10 673 841	5 841	10 668 000	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 329 240	9 329 240		
Dettes fiscales et sociales	1 106 374	1 106 374		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 415	10 415		
Autres dettes (**)	4 833 610	4 833 610		
Produits constatés d'avance				
Total	**25 953 480**	**15 285 480**	**10 668 000**	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	10 668 000
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	69 716
(**) Dont envers les associés	32 676

La société a mobilisé en septembre 2020 un prêt garanti par l'Etat de 10 668 000 € pour une durée de 12 mois avec une option de prorogation de 5 ans maximum.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FNP INTRA GROUPE	248 116
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	5 244 326
PERSONNEL CHARGES A PAYER	201 880
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	139 325
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	117 382
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	50 347
CHARGES FISCALES S/CONGES A PAYER	4 690
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	180 871
CLIENTS - RRR A ACCORDER	562 728
Total	**6 749 664**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA 2020-2021	51 379		
CCA 2021-2022	333		
Total	**51 712**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	5 232 812	1 583 689	6 816 501
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	826		826
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 304		1 304
Ventes de marchandises	45 747 668	3 345 560	49 093 227
Produits des activités annexes	76 445	35 858	112 303
TOTAL	**51 059 055**	**4 965 107**	**56 024 161**

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Dons, libéralités	11 747	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	254 640	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 781	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		38 152
Produits des cessions d'éléments d'actif		1 039
Provisions réglementées sur stocks		18 463
TOTAL	**268 169**	**57 654**

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2007, la société SAS DIDACTIC est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS H.E.D.S..

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale prévoit que l'impôt comptabilisé est celui qui serait dû si elle n'était pas membre d'un groupe. Les économies d'impôt sont intégrées dans le résultat la société mère.

Notes sur le compte de résultat

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 46 personnes dont 2 apprentis et 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens	14	
Employés	20	
Ouvriers		
Total	**46**	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : HEDS

Forme : SAS

Au capital de : 7 438 594 euros

Adresse du siège social :
1800 Route des Bleuets, Le Mirlibut
76430 ETAINHUS

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
GAGE SUR STOCK	500 000
Autres engagements donnés	500 000
Total	**500 000**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution LCL concernant les paiements étrangers	1 709 051
Lettre de crédit import cic pour en $	1 700 000
Avals et cautions	3 409 051
Découvert autorisé à la SG	500 000
Caution PGE	9 601 200
Autres engagements reçus	10 101 200
Total	**13 510 251**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 147 454 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.